



## Modalités pour la création ou le renouvellement de licence SAISON 2015/2016

### Documents à retourner au club

- **LA FICHE D'INSCRIPTION CLUB** (avec engagement déplacements et autorisation photo)
- **LA DEMANDE DE LICENCE :**
  - Remplir et signer la partie Etat Civil
  - Faire signer le certificat médical
  - Faire remplir la partie «surclassement» pour les jeunes nés entre 1998 et 2007. Ce surclassement peut permettre à votre enfant d'évoluer dans la catégorie supérieure, ce qui peut être intéressant pour sa formation ou pour les entraîneurs dans la gestion des équipes.
- **L'ASSURANCE :** L'assurance fédérale est obligatoire et s'élève à 3€70 par année, merci de dater et signer le tableau en bas de la feuille de demande de licence.
- **LA FICHE « DÉPLACEMENTS »** dûment complétée
- **UNE PHOTO D'IDENTITÉ :** Format 3 x 2 cm avec nom au dos.
- **LA COTISATION ANNUELLE ET L'ASSURANCE :** Voir le tableau récapitulatif par catégorie.  
Le montant de la cotisation annuelle qui comprend l'adhésion et la licence peut être réglé avec deux ou trois chèques encaissés en octobre, novembre et décembre.  
**Joindre un chèque séparé pour l'assurance d'un montant de 3€70.**

### ***Aides financières et réduction pour l'accès au club***

Les "Passeports loisirs" de la CAF, les chèques vacances et coupons sport de l'ANCV sont acceptés.

Pour les jeunes Chaumontais, un **chèque-sport de 20€** est à réclamer en mairie.

**Réduction famille :** - 20€ pour le 2<sup>ème</sup> enfant inscrit au club, **licence à 40€** pour le 3<sup>ème</sup>.

**D'autres réductions** pourraient être possibles selon les réponses que nous aurons à nos demandes de subvention CNDS.

**N'hésitez pas à vous renseigner** auprès de notre trésorière :

Ornella VALIBOUZE : 06.27.20.46.26

**Attention !** Tout dossier incomplet ne sera pas accepté et empêchera l'établissement de la licence.

**L'absence de licence interdit l'accès aux compétitions et aux entraînements.**